

BIBLIOGRAPHIE

Nouvelle grammaire française complète. — Exercices français mis en rapport avec la grammaire française. — Méthode pratique et raisonnée de style et de composition, par M. E. Robert

Présenter d'une manière simple, clair et complète, aux élèves de tout âge, les innombrables règles de la langue française, tel a toujours été l'objet des auteurs qui ont écrit des grammaires dans cette langue. Mais "cette gneuse fière qui ne veut point qu'on lui fasse la charité," suivant l'expression d'un écrivain célèbre, présente des difficultés sans nombre et terriblement compliquées. Traiter ces difficultés dans un ordre bien raisonné ; les expliquer clairement et d'une manière à la fois concise et complète ; faire de la grammaire un livre que non-seulement l'écolier, mais l'homme d'affaires, le journaliste, l'écrivain, peuvent consulter avec fruit, tel est le but que s'est proposé l'auteur. J'ai enseigné pendant quinze ans et je n'ai jamais vu, sous un volume aussi restreint, ouvrage mieux agencé. Les trois parties : Grammaire, Orthographe et Syntaxe, sont complètes, et chacune d'elles forme un petit manuel utile à consulter.

J'ai voulu moi-même consulter de suite la règle des participes, p. 158. J'y ai vu, avec plaisir, que l'auteur a évité un écueil sur lequel sont venus échouer presque tous les grammairiens : il a su bien distinguer les règles générales des participes de la multitude de cas particuliers ou exceptions qu'ils présentent. C'est qu'en effet, ces règles générales une fois bien connues, les exceptions ne sont plus qu'en jeu pour les élèves tant soit peu intelligents, et si des personnes, d'ailleurs fort instruites, se trompent souvent sur l'explication de ces règles, la raison en est qu'elles ont voulu étudier tout à la fois règles et exceptions, et de là résulte, dans leur esprit, une confusion qui les embarrasse toutes les fois qu'elles veulent écrire.

Je dois ajouter, pour l'acquit de ma conscience, qu'en 1858, je publiai, dans le *Journal de l'Instruction Publique*, une *Règle des participes* dont l'honorable M. Chauveau, alors surintendant de l'éducation, daigna me dire du bien, et qui avait, pour seul mérite, d'établir clairement la distinction importante que je viens de mentionner.

La clarté dans l'énoncé et l'explication de toutes les autres règles, est le grand mérite de l'ouvrage que je viens d'examiner. Des notes historiques et philosophiques, mises en bas des pages, donnent de l'intérêt à un sujet aride et complètent les explications.